Un petit canot et ses deux occupants dérivent dans la tempête durant plusieurs heures

M. Henri Thymeux, 60 ans, ma-rin-pêcheur, à l'île de Seine et son camarade Guillaume Cabillic, 55 ans de Plozévet, ont vécu une aventure particulièrement rude, dont ils oni

failli ne pas revenir.

M. Thymeur avait quitté la cale de Sein, mercredi vers 19 h. 30, a bord d'un vieux canot à rames pour conduire l'équipage du langousties Perle-des-Flots à son bord. Le lan goustier, qui avait ses engins de pêche dehors, devait en effet appa reillé le lendemain avant le jour Il soufflait un fort vent du Suc

et M. Thymeur résolut d'attendre une accalmie à bord du Perle-des Flots. A 21 heures, le vent au lieu de molir, fraichissait, M. Thymeur inquiété par l'heure tardive, décida de quitter le bord en compagnie de son camarade Cabillic pour essayer de regagner la terre. Mais la fragile embarcation fut prise par la tempête et malgré les efforts des deux marins à l'aviron, elle fut em portée par le vent du sud. M. Thy meur tomba à la mer, perdant l'uni-

que aviron du bord. A Sein, Mme Thymeur inquiète attendit vainement toute la nuit. Le jour venu, elle descendit sur la cale faire part de son angoisse aux ma-rins qui donnérent l'alarme.

M. l'Administrateur de l'Inscription Maritime d'Audierne fut avisé par le maire, Mme Kerloch, et le

syndic.

M. Daniel, directeur des Services de la Protection Civile demanda à l'hélicoptère « Alouette » de faire des recherches qui furent infructueuses.

Le bateau de sauvetage Vice-Ami-ral-Touchard, commande par Alexis Richard, prit la mer de son côté à 10 heures pour explorer les parages en même temps que l'hélicoptère.

A midi, l'administrateur donna l'ordre de cesser les recherches. Le de sauvetage rentra 13 h 30. Tous les bateaux se trouvant en mer dans les parages furent priés de surveiller la mer et de signaler toute découverte.

A 14 heures, le Syndic des Gens de mer de Seln recevait un coup de téléphone l'avisant que le canot avait fait côte avec ses deux occupants dans une petite anse près de la pointe de Dinant au cap de la

Chèvre, à Porsouarn.

Heureuse fin d'une odyssée qui aurait pu avoir de tragiques con clusions.

Réchauffés, réconfortés, les deux marins se rendalent à Plozévet, où ils furent soignés par Mme Cabil

Henri Thymeur est rentré à Sein le 12 novembre, par le Velléda, de Douarnenez. Le Dr L'Haridon après consultation lui a prescrit un repos de huit jours.